

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Flacons bouchés à l'émeri : moyen de les ouvrir  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191074>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mme Robert, afin de vous donner le temps de la réflexion, et d'éviter toute surprise. Votre réponse apportera sous notre toit une félicité sans bornes, ou un deuil profond, un de ceux dont on meurt. Si votre arrêt tardé à venir, lorsqu'il arrivera, croyez-le, j'aurai cessé de vivre.

« Je mets à vos pieds, Mademoiselle, avec mon adoration et ma reconnaissance, mes hommages et mon respect.

« PIERRE LABOURÉE. »

Quelques mauvaises langues de la maison — M. Le Veneur notamment — ont prétendu qu'il était invraisemblable que Pierre, après six mois d'étude, eût pu écrire une pareille lettre, et qu'il avait dû la faire retoucher par un vieil homme de lettres de notre voisinage. — Il se peut; mais il est certain qu'elle eut un plein succès, et qu'une heure après, Mme Robert apportait au jeune Auvergnat la réponse suivante :

« Monsieur Pierre,

« Vous méritez en ce moment que votre professeur vous gronde. C'est la première fois, je dois le reconnaître, que vous vous mettez dans ce cas. Qu'est-ce qui peut vous autoriser à révoquer en doute ma sincérité, ma franchise ? La veille du jour où j'ai commencé votre instruction, quel langage vous ai-je tenu ? Répondant à une déclaration que vous m'adressiez verbalement et fort galamment, ma foi, je vous ai dit : Si dans six mois, vous êtes en état de me répéter, par écrit, ce que vous venez de m'exprimer, nous examinerons, nous verrons.

« Vous tenir un pareil langage, n'était-ce pas vous faire une promesse, sous condition ? Et cette condition que je vous imposais, ne venez-vous pas de la remplir dix fois, au moins, au delà de mon espérance ?

« Aussi, pour être juste, ce n'est pas une fois, mais dix qu'il me faudrait vous accorder ce que vous demandez : j'accède donc à votre désir, et de toute mon âme aussi.

« Ce soir, à l'heure de ma leçon, j'irai vous infliger la punition méritée, comprenez-y. Et ce gros châtiment sera la permission de m'embrasser sur les deux joues, non dix fois, entendons-nous bien ; mais une seule, devant vos excellents parents, que j'aime autant que s'ils étaient déjà les miens.

« Savez-vous, monsieur Pierre, que nous allons vite ?

« A ce soir, et à vous tous, avec une vive tendresse.

« MADELINE. »

Un mois après cet heureux dénouement, notre charmante voisine était Mme Pierre Labourée, à notre grande joie à tous. Pas un de nous ne manqua d'assister à la messe nuptiale, célébrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; car nous sentions que, ce jour-là, l'orpheline tirait un bon numéro gagnant à la loterie de la vie.

*La fin au prochain numéro.*

#### Farces et farceurs.

Il est des gens qui ne sauraient prendre part à quelque partie de plaisir

sir sans avoir une victime, un souffre-douleur, objet de leurs taquineries. Faire une bonne farce, jouer un tour à quelqu'un, telle est leur unique préoccupation. — Mais les personnes bien élevées ne « se jouent pas de tours », ne se « font jamais de farces ». Il peut du reste résulter de ces gamineries des rancunes mortelles, des méprises déplorables, des querelles terribles.

Celui dont on se joue, celui qui est victime d'une farce, est toujours atteint dans son amour-propre. Il s'est laissé duper, il a été surpris, vous avez été son maître un instant ; tout cela l'amoindrit à ses yeux et aux vôtres. Vous lui avez fait de la peine, qu'il cherche à dissimuler, il est vrai, mais qu'il n'oubliera peut-être jamais.

Le fait suivant, rapporté par un journal de Paris, donnera un exemple des conséquences, souvent déplorables, de ce que certaines personnes appellent une bonne farce :

« La semaine dernière, des agents amenaient à l'infirmerie du Dépôt un homme d'une soixantaine d'années, convenablement vêtu, qui avait, disait-on, donné des signes de folie sur l'impériale d'un omnibus.

Examen fait, dès le lendemain, par les médecins aliénistes, l'homme fut renvoyé : il n'était pas fou ; il avait été tout simplement victime d'une abominable plaisanterie. — Voici ce qui s'était passé :

Au moment où l'homme en question était monté sur l'impériale de l'omnibus Madeleine-Bastille, un jeune homme s'était approché du conducteur et lui avait dit en le prenant à part :

— Vous voyez bien ce vieux monsieur à la physionomie triste ! Je vous serais bien reconnaissant de veiller sur lui ; c'est mon oncle, et il est fou ; surtout ne le contrariez pas ! Voici le prix de sa place. C'est à la Porte Saint-Martin qu'il descend. Vous le préviendrez, n'est-ce pas ?

Le conducteur, bon enfant, avait acquiescé, et on s'était mis en route.

Un instant après, le conducteur passait en criant le traditionnel : « Places, s'il vous plaît ! » Le monsieur tendit ses trois sous comme tout le monde ; mais le conducteur les refusa en souriant d'un air entendu. Le voyageur insista vivement ; le conducteur ne s'en émut pas.

— C'est bien, mon brave homme, c'est bien ! ne vous échauffez pas !

Quand on arriva à la Porte Saint-Martin, ce fut bien autre chose : le conducteur voulut absolument faire descendre le voyageur confié à ses soins.

— Mais, disait l'autre, obstinément

rivé à la banquette, je demeure à la Bastille !

Si bien que le débat se prolongeant et les autres voyageurs s'impatientant, le conducteur finit par en appeler au contrôleur, qui recourut aux gardiens de la paix.

La colère bien naturelle à laquelle était en proie l'infortuné vieillard avait une apparence si comique, que l'explication donnée par les agents de la Compagnie avait paru très vraisemblable et que les agents, avec la meilleure foi du monde, avaient conduit l'homme au Dépôt, où il avait été provisoirement enfermé comme fou.

Ce sont là des jeux qui ne sont pas sans danger, et qui dénotent chez ceux qui s'y adonnent, une certaine cruauté naturelle.

Les meilleures farces sont celles qui ne font de mal à personne. On rit encore, à Lausanne, de la fameuse mystification dont furent dupes, le 1<sup>er</sup> avril écoulé, 30 ou 40 négociants de Lausanne, appelés par téléphone aux casernes de la Ponthaise, où ils se rendirent en hâte, croyant à quelque importante fourniture. On sait que ces braves gens en furent quittes pour leur déplacement, et firent preuve d'assez d'esprit en protestant sans colère, et en arrosant leur déconvenue avec quelques bons verres de Lavaux.

Cette farce a quelque analogie avec celle qui fut faite, par un Normand de belle-humeur, au préfet d'Evreux.

De nombreux notables de la ville et du département reçurent un beau jour une invitation sur papier glacé, libellée dans la formule ordinaire et les conviant à un grand dîner qui devait avoir lieu à la Préfecture. Au jour fixé, les convives arrivèrent leur plus aimable sourire sur les lèvres. Le préfet reçut le premier avec un peu d'étonnement, au second il devint songeur ; au troisième il avait compris.

Toutefois, il ne laissa rien voir de sa surprise ; il mit en campagne ses serviteurs, fit dévaliser tous les marchands de comestibles de la ville, et une heure après tous les pseudo-invités, attablés devant un plantureux repas et bientôt mis au courant de ce qui s'était passé, riaient avec leur amphithéâtre de l'aventure et portaient la santé du mystificateur inconnu à qui ils devaient cette fête improvisée.

— *Flacons bouchés à l'émeri. Moyen de les ouvrir.* — Souvent l'adhérence du bouchon au goulot est telle que les plus énergiques efforts ne peuvent la vaincre. Deux moyens sont connus : Mettre tremper pendant une heure le flacon dans l'eau

froide, ou plonger pendant 2 ou 3 minutes le goulot seul dans l'eau bouillante. Après cette immersion faite une ou deux fois, on peut avoir raison de la résistance du bouchon. *(Science pratique.)*

Nous avons essayé d'un autre moyen qui nous a parfaitement réussi et qui consiste à verser quelques gouttes de pétrole autour du bouchon, et attendre quelques heures. Ce liquide qui pénètre si facilement au travers des corps, bois, fer, verre, etc., et s'infiltre dans les moindres interstices, ne tarde pas à vous tirer d'embarras. *(Réd.)*

**Mot de la charade** de samedi : *Drapeau*. Ont deviné : MM. Alexis Degallier, Lausanne ; Tinembart, Bevaix ; Cavin et Orange, Genève ; Pelletier, Chaux-de-Fonds ; Bastian, Forel ; Mounoud, Terriat ; Schmidt, Vaux ; Delessert, Vufflens ; Bersier, Payerne ; Desbiolles, Bulle ; Baldini, Monthey ; Gueissaz, Avenches ; Mansueti, Winterthur ; Perret, Paris ; Matthey, Lausanne. — La prime est échue à M. Schmidt, à Vaux.

#### Problème.

On distribue à 5 enfants un panier de poires. Le 1<sup>er</sup> reçoit la  $\frac{1}{2}$  du nombre des poires plus  $\frac{1}{2}$  poire. Le 2<sup>me</sup> reçoit la  $\frac{1}{2}$  des poires restant plus  $\frac{1}{2}$  poire. Le 3<sup>me</sup> reçoit la  $\frac{1}{2}$  des poires restant plus  $\frac{1}{2}$  poire. Le 4<sup>me</sup> reçoit la  $\frac{1}{2}$  des poires restant plus  $\frac{1}{2}$  poire. Le 5<sup>me</sup> reçoit la  $\frac{1}{2}$  des poires restant plus  $\frac{1}{2}$  poire. Aucune poire n'a été partagée. Après cette distribution le panier est vide. Combien y avait-il de poires ?

Prime : Une vue photographique.

#### Nos routes d'autrefois.

Un de nos lecteurs nous communique cette ordonnance bernoise, datant du 3 juin 1706 :

« Nous, l'Advoyer et Conseil de la Ville et République de Berne, ayant été informés qu'il y avait encor plusieurs lieux couverts de Broussailles, arbres et buissons, le long des grandes Routes de notre Pays de Vaud, favorisant les meurtres et assassinats qui arrivent de tems à autres, a ces causes et pour obvier pour l'avenir à ces fâcheux accidents, avons ordonné à notre Grandvoyeur de veiller à ce que les dits Chemins soyent non seulement de la largeur ordonnée par nos Mandats, mais qu'ils soyent bien découverts par l'émondage et coupage de tous arbres, buissons et hayes, nuisants audits chemins, affin que tous voyageurs et autres puissent librement passer et repasser en toute seureté. »

« Et à cet effet Ordonnons à tous nos Ballifs du Pays de Vaud de tendre main au dit Grandvoyeur pour l'exécution des présentes, et de con-

damner tous désobéissants aux bamps et amandes outre les frais de la réparation.

« Chancellerie de Berne. »

#### Boutades.

Entre Marseillais qui se disputent vivement :

— Tenez, s'écrie l'un, je ne vous frappe pas parce que vous êtes trop vieux. Mais vous pouvez vous considérer comme giflé.

— Très bien, répond l'autre avec dignité. Il me répugne de me battre avec un polisson de votre espèce. Mais vous pouvez vous considérer comme mort !

Un commis pharmacien s'ennuyant à garder l'officine l'après-midi d'un beau dimanche, a trouvé un amusant moyen de se distraire. Il a percé très adroitement une fausse pièce d'or, mise depuis longtemps de côté, au fond d'un tiroir, et l'a attachée au bout d'un fil très mince et très solide à la fois, fil qui, passant par la gorgouille du trottoir, arrive jusqu'à sa main gauche. Le louis s'étale au bord de la chaussée, et dès que quelqu'un met la main dessus, la pièce disparaît comme par enchantement.

Le personnage s'arrête pour chercher... Alors le mystificateur se présente sur le seuil :

— Vous avez perdu quelque chose, monsieur ?

— Oui, une pièce de 20 francs que j'avais là...

Et cinquante personnes par heure se trouvent avoir perdu le louis. Que d'honnêtes voleurs !...

L'officier d'état-civil lit les formules sacramentelles de la loi à un couple qu'il est en train d'unir : « La femme, dit-il, suivra son mari partout... »

— Oh ! monsieur, je vous en prie, interrompit vivement l'épousée, changez-moi ça... Je ne pourrais jamais, jamais... avec mon rhumatisme.... mon mari est facteur rural.

Un monsieur que nous ne nommerons pas, et qui, s'il avait des chiens, ne les attacherait certes pas avec des saucisses, prétendait l'autre soir, au café, qu'il avait laissé tomber une pièce de cinq francs en or. Il cherche, il remue les chaises et grogne pendant un quart d'heure, mais la pièce de cinq francs ne se retrouve pas. Le lendemain matin il revient après qu'on a balayé la salle du café et interroge les garçons.

— Nous avons cherché partout, répondent-ils, mais nous n'avons trouvé que cette pièce de cinq centimes.

— C'est très ennuyeux, dit l'habitué, mais donnez-la moi tout de même en attendant.

#### Conversation :

— Moi, je vous dis, mon cher, que l'on n'invente rien, que l'on ne découvre rien.

— Oh ! oh ! Il y a des inventions et des découvertes que vous ne pouvez pas nier, l'Amérique, la vapeur, l'électricité, le gaz, ah ! le gaz, vous n'allez pas me dire que le gaz a existé de tous temps, les Hébreux n'avaient pas le gaz !!

— Si, ils l'avaient, seulement ils ne l'allumaient pas, voilà tout.

Monsieur, madame et Bébé sont à table. Monsieur gronde madame de la folie de ses toilettes. Quant à Bébé, il est insupportable de bruit. Malgré cela, il n'a pas perdu un mot de la mercuriale conjugale. Tout à coup, monsieur s'interrompt pour lui dire :

— Taisez - vous, Bébé; si vous n'êtes pas sage, je vais vous fourrer au collège.

Bébé, dédaigneux, hausse ses petites épaules décolletées :

— Encore des frais ! fait-il avec reproche.

Un pochard descendait l'autre soir la rue Pépinet et décrivant force zigzags d'un trottoir à l'autre. Puis, se parlant à lui-même :

— Tu es bête !... oui, tu es bête !... tu vois bien que tu ne tombes pas... Tu aurais pu boire encore un demi-litre !

L. MONNET.

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. DUVOISIN & BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

#### Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement, faire-part, menus, circulaires, factures, enveloppes avec raison de commerce, têtes de lettres, etc.

*Livre pour comptes de ménage*, valable pour 4 ans. Prix : 2 fr.

*Favey et Grognuz*, 4<sup>me</sup> édition augmentée de nombreux détails. Prix 2 fr.

Albums, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche.

**Registres et copies de lettres, presses à copier.**

LA BONNE CUISINIÈRE BOURGEOISE, par M<sup>me</sup> Rytz, le plus simple et le plus pratique des livres de cuisine, 1 vol. de plus de 400 pages, prix : 4 fr.